Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et

d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 16 (1976-1979)

Heft: 4

Buchbesprechung: Chronique bibliographique pour 1979

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE POUR 1979

Histoire générale

Généralités. — Le plus général parmi les « généralités » de cette année, est le petit ouvrage intitulé Genève: mon canton (Genève, République et canton de Genève, 1979, 109 p.), puisqu'il présente, en une centaine de pages, sous forme de courts chapitres, les divers facteurs: historique, géographique, économique, naturel, qui forment la réalité genevoise et ses particularités. Ce livre est destiné aux jeunes qui atteignent leur majorité; il ne se trouve pas dans le commerce.

Première d'une série d'études sur la cathédrale Saint-Pierre à l'occasion de la restauration de cet édifice, la Chapelle des Macchabées, par M. Louis Binz et al. (Genève, éd. Fondation des Clefs de Saint-Pierre, 1979, 133 p.), est certainement l'un des apports les plus précieux de cette année pour la connaissance de notre patrimoine historique et architectural, tant par la qualité et la compétence des personnes qui ont collaboré à en établir les textes que par le goût de celles qui en ont réalisé la présentation iconographique. M. Jean-Etienne Genequand, directeur de la publication, a su s'assurer la participation des meilleurs parmi les spécialistes capables de traiter les divers aspects se rapportant aux problèmes historiques, archéologiques, architecturaux, anthropologiques, paléopathologiques et numismatiques soulevés par ce projet. Le fondateur de la chapelle, le Cardinal Jean de Brogny (1346?-1426), évêque de Genève, vécut à la Cour d'Avignon au temps du Grand Schisme. Il prit part aux Conciles de Bâle et de Constance avant de servir, à Rome, son Eglise pacifiée. La vie de ce prélat, son époque et le milieu dans lequel il évolua, font l'objet d'un premier chapitre dû à la plume de M. Louis Binz. Après la vie du fondateur, la vie de la chapelle. M. Jean-Etienne Genequand en décrit la période qui s'étend de sa fondation en 1397 jusqu'à la Réforme. On apprend quelle était sa fonction, pourquoi elle portait ce nom étrange, comment elle était organisée, d'où venaient ses revenus, qui étaient ses desservants et quelle apparence avait son bâtiment. Ce dernier point est repris au chapitre suivant et fait l'objet d'un développement historique détaillé. M^{11e} Leïla El-Wakil passe en revue toutes les transformations que le sanctuaire a subies, transformations d'autant plus fréquentes et importantes, qu'au cours des siècles, le bâtiment a souvent changé d'affectation: chapelle au moyen âge; dépôt à sel, auditoire de l'Académie, salle de réunion du Consistoire et de la Compagnie des pasteurs par la suite, avant de redevenir, en 1888, un lieu de culte. C'est à cette occasion que les vitraux qui ornent les fenêtres du sanctuaire ont été exécutés. M. Pierre-Charles George

en a tiré de très belles photographies dont M^{me} Barbara Roth-Lochner commente les sujets dans un chapitre qui clôt l'étude de la chapelle proprement dite. Il ne clôt pas le livre, car les éditeurs ont voulu y inclure les résultats des fouilles effectuées dans le sous-sol des Macchabées. M. Charles Bonnet, archéologue cantonal, présente un premier inventaire de ses découvertes. Parmi les plus importantes, citons les vestiges d'une deuxième cathédrale, dont l'abside a été retrouvée sous la première travée de la chapelle. M. Daniel Paunier contribue, pour sa part, à l'établissement d'une chronologie des différents niveaux souterrains par l'examen d'un matériel céramique relativement important et M. Nicolas Dürr date et identifie la plupart des monnaies trouvées dans les fouilles. D'après l'éminent numismate, elles remontent à la moitié ou à la fin du IVe siècle, ce qui coïncide avec la construction du premier ensemble épiscopal.

Les restes humains mis à jour au moment des fouilles ont fait l'objet d'analyses par une équipe d'anthropologues et paléopathologistes. MM. Marc-R. Sauter, Christian Simon et M^{me} Christiane Kramar ont premièrement examiné les trois crânes trouvés dans le voisinage de la tombe de Jean de Brogny dans l'espoir que l'un d'eux fût le sien. Résultat négatif. Puis, sur la base des cent quarante-neuf squelettes à leur disposition, les chercheurs se sont livrés à une étude démographique; finalement, ils ont déterminé les types humains qui formaient cet échantillon de population.

L'étude ci-dessus portait sur une population vivant entre les XIe et XIVe siècles. La suite de cette histoire démographique genevoise, nous la trouvons dans la thèse de M. Alfred Perrenoud, La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle. Etude démographique. T.I.: Structures et mouvements, MDG, t. XLVII, Genève, 1979, 611 p., graph., cartes. Ce premier volume est, en quelque sorte, un «travail préparatoire» pour l'étude démographique proprement dite qui occupera le second tome et qui portera sur le comportement de la population genevoise en matière de fécondité, nuptialité et mortalité. Il ne suffit pas, en effet, de déterminer ces phénomènes, encore faut-il, pour qu'ils procurent le maximum d'intérêts, expliquer les résultats obtenus en tenant compte des facteurs qui ont pu les influencer, dans la mesure, naturellement, où les sources permettent de le faire. Genève offre, dans ce domaine, de grandes possibilités même si, on le devine, plus on se rapproche de notre époque, plus les documents sont nombreux. Cette situation privilégiée a permis à l'auteur, dans une première démarche, de déterminer, sur les variations de la croissance démographique, la part des mouvements migratoires et celle du mouvement naturel. Dans un deuxième temps, M. Perrenoud s'est livré à une analyse de la population genevoise; dans sa composition démographique générale tout d'abord (âges, sexes, état matrimonial) — ainsi que dans la composition des ménages —, puis dans ses structures sociales, professionnelles, juridiques et politiques, et finalement dans sa formation en recherchant l'origine des individus qui la composent. En dernier lieu, il a mis en parallèle les fluctuations démographiques et conjoncturelles pour cerner l'influence que ces deux phénomènes ont l'un sur l'autre.

L'étude des mouvements migratoires a donné des résultats fort intéressants. Elle a permis d'établir que c'est l'économie qui fait la loi dans ce domaine. La ville absorbe les immigrants en période de croissance (exemple: le deuxième refuge) alors qu'elle ne les retient pas en période de crise (exemple: le premier refuge). Mais l'économie dérive du mouvement naturel, ce qui montre l'interférence existant entre les deux phénomènes. En conséquence, l'immigration apparaît surtout comme le baromètre de l'emploi et jette une lumière sur le contexte économique d'une époque déterminée. Elle apporte, de surcroît, une contribution importante à la compréhension de l'histoire sociale et politique, en ce sens que l'afflux de personnes venues de l'extérieur bouscule l'ordre établi et explique les transformations de la société que l'on connaît. La confrontation des conjonctures économiques et démographiques montre que, jusqu'au début du XVIIIe siècle, les deux phénomènes sont parallèles. Mais une analyse attentive dévoile que, en ce qui concerne la natalité, il existe ce que l'on pourrait appeler un ajustement à la situation économique. Ceci permet de penser que les familles genevoises, comme celles d'autres pays réformés étudiés, exerçaient un certain contrôle des naissances. Quant à la mortalité, l'auteur ne s'explique toujours pas le phénomène de la vital revolution qui s'est produit dans les années quarante du XVIIIe siècle. Ajoutons, pour terminer, que la magistrale étude à laquelle M. Perrenoud s'est livré pour atteindre son but démographique nous vaut un remarquable tableau de la population genevoise sous ses aspects social, professionnel, politique et qu'elle enrichit grandement la connaissance de notre passé.

Restons dans le domaine des mouvements migratoires avec les Genevois à Saint-Prex de M^{11e} Catherine Santschi (extrait de la Revue historique vaudoise, Lausanne, 1979, 69 p., ill.). Ces exilés sont: le notaire Pierre Deschaux qui vivait au XVe siècle, Louis Franc (1596-1675), de la famille genevoise bien connue, les barquiers Gevray, de Collonge-Bellerive, dont le premier se fixa dans le village de la Côte en 1674 et, finalement, Ami le Fort et ses descendants les Brière, propriétaires du manoir de Saint-Prex de 1720 à 1821. Comme on le constate, des personnages aussi divers que possible tant par l'époque où ils vécurent que par la classe sociale et la profession auxquelles ils appartinrent. Le dénominateur commun: Saint-Prex, nous fait pénétrer dans des mondes inattendus: celui du clerc enrichi qui se préoccupe de son salut et fonde une chapelle; celui du jeune homme de bonne famille qui a le goût de l'argent vite gagné et s'adonne à la contrebande et au recrutement de mercenaires; celui, très intéressant, du commerce lacustre et, en dernier lieu, celui des bourgeois genevois du XVIIIe siècle, passionnés d'agriculture et gestionnaires avisés de grands domaines.

Institutions. — Au cours de sa carrière à la Chancellerie d'Etat, M. Pierre Beausire s'est souvent trouvé devant la nécessité de rechercher l'origine et l'évolution de telle ou telle disposition légale. Il a eu l'heureuse idée de grouper ses travaux dans un livre intitulé: Genève (canton). La constitution genevoise et ses modifications, Genève, Chancellerie d'Etat, 1979, 707 p., tabl. Cet ouvrage, selon l'auteur, permet de « retrouver les dispositions constitution-

nelles abrogées ou déplacées, de suivre les modifications successives intervenues depuis 1847 et de constater l'introduction des notions nouvelles ». Ajoutons que M. Beausire a enrichi les textes législatifs de notes qui les placent dans leur contexte historique.

Les institutions fédérales et genevoises sont très habilement résumées et leur fonctionnement expliqué par MM. Walter Zurbuchen, Edgar Volpé et Pierre Beausire dans une brochure promise à une grande diffusion: le Memento civique, Genève, Département de l'intérieur et de l'agriculture, 1979, 35 p., ill. Relevons aussi l'Histoire de l'état civil genevois, où M. Walter Zurbuchen décrit les différentes phases par lesquelles l'enregistrement des baptêmes, mariages et décès a passé depuis le moyen âge jusqu'à nos jours et donne des précisions sur les renseignements que le généalogiste ou l'historien peuvent trouver dans les registres où sont consignés les actes.

On connaît la place qu'occupent les régisseurs dans l'existence des individus et de la collectivité. M. Jean-Daniel Candaux, à l'occasion d'un centenaire, a eu le loisir de l'étudier. Dans 1879-1979, La Société des Régisseurs dans la vie genevoise (Genève, 1979, 48 p., ill.), il a retracé l'histoire de cette corporation et en a dégagé les rôles économique et politique dans certaines circonstances de notre passé récent.

Familles. — En accumulant tous les documents disponibles concernant ses ancêtres, de la moitié du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe siècle, notamment aux Archives d'Etat de Genève, M. Robert Félalime a réussi, non seulement à reconstituer l'histoire de sa famille, mais également à découvrir les mille détails qui remplissaient la vie quotidienne de ce temps-là. D'où le titre: La Genève de mes ancêtres (Genève, 1979, 358 p., ill.), titre parfaitement justifié puisque ses ancêtres sont représentatifs, par leurs professions, de milieux très différents. Appartenant au début à la classe artisanale (ils sont maîtresserruriers), ils s'élèvent, vers la fin du XVIIIe siècle, à la classe bourgeoise et exercent les professions de graveurs-ciseleurs et graveurs-émailleurs. Certains ont été mêlés à la grande histoire: ainsi ce sergent, Philippe, qui commandera le peloton d'exécution de Pierre Fatio, ou cet autre, Pierre, qui fera partie des vingt-cinq citoyens convoqués par le résident français Hennin (en 1766) pour défendre la cause bourgeoise auprès des Médiateurs. L'auteur est ainsi amené à s'intéresser aux grands événements du siècle: le procès de Pierre Fatio, la querelle Rousseau-Voltaire et à retranscrire souvent les textes qu'il découvre à leur sujet. La joie de la découverte du document parcourt tout l'ouvrage et l'empreint d'une fraîcheur certaine, mais elle ne le protège pas toujours d'une certaine naïveté.

A signaler — Agriculture genevoise hier et aujourd'hui, dans Athénée, n° 5, janvier 1979 (numéro spécial). Eugène-Louis Dumont, Mythe et vérité historique: le Jeûne genevois, dans Revue du Vieux Genève, t. 10, 1980, p. 8-9. Jean de Senarclens, La Société genevoise d'utilité publique et le bureau central d'aide sociale, dans Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique, 3e série, n° 3, 1979, 14 p. ronéotypées. S. A. des Ateliers de Sécheron Genève 1879-

1979, Genève, éd. par la S. A. des Ateliers de Sécheron à Genève, 1979, 56 p., non numérotées. Francis Brooke-Poulin, Histoire de la Famille Poulin de Genève (1555-1905), Chamaret-Genève, Genève, 1978, 150 p. Claude Joël d'Andiran, Essai original complet, historique, généalogique et biographique, documenté, illustré et commenté, de la vie de la première et de la deuxième (1556) Maison d'Andiran dont est issue, depuis 1714, la branche genevoise Dandiran et d'Andiran... 68 p. dactyl. (exemplaire photocopié aux AEG). Jacques Dupanloup, Deux bienfaiteurs familiaux: Michel et Marie-Joséphine Dupanloup, chez l'auteur, 10, rue Herold, 75001 Paris, 1979, 24 p. ill. Roland Jayet, La famille Dunand de Collonge-Bellerive, 24 p. dactyl.

Micheline TRIPET

Archéologie, topographie

La Ville de Genève sous le titre Aménagement de la Ville de Genève, 1ère phase d'étude (juin 1978) nous livre un impressionnant document de travail en dix volumes auquel ont collaboré un grand nombre de spécialistes de la Ville, des Travaux publics et de la Commission d'urbanisme, ainsi que des mandataires et consultants extérieurs. Cette première phase d'une étude, qui en comportera trois, constitue un bilan de la situation urbaine actuelle au terme duquel sont proposées des hypothèses d'évolution de la ville. Les multiples aspects du problème urbain sont tour à tour évoqués et approfondis: on passe notamment en revue les questions du logement, de la démographie, de la morphologie urbaine, de l'économie, des équipements, des transports, de la législation en matière d'aménagement du territoire, de la sociologie. Cette étude d'aménagement de la ville de Genève s'inscrit dans le plan directeur cantonal de 1975 et tient compte des études sectorielles « alvéolaires » qui concernent des secteurs plus particuliers du tissu urbain. L'ensemble du travail est fondé sur certaines options qui sont les suivantes: 1) freiner le dépeuplement de la ville de Genève, 2) maîtriser l'implantation des activités économiques, 3) améliorer les conditions d'habitat et de travail dans les quartiers, 4) orienter la politique des transports en favorisant l'utilisation des transports publics en ville, 5) exploiter le rôle moteur de l'implantation des nouveaux équipements, 6) éviter l'irréversibilité de l'affectation des espaces bâtis et non bâtis. Tout laisse espérer qu'au terme de la dernière phase d'étude on parvienne réellement à une synthèse générale qui permettre de définir les lignes directrices qui s'exprimeront dans le plan directeur d'aménagement de la ville de Genève. Notre époque semble propice aux plans d'aménagement qui se généralisent dans les communes: ce fut le tour récemment d'Hermance et de Choulex. Ces deux études fort comparables dans leur démarche dressent le bilan de la situation actuelle envisagée globalement et proposent dans chaque cas un plan d'aménagement mis sur pied conjointement par un bureau d'architecte mandaté, les autorités communales et le Département des travaux publics. C'est le bureau de MM. Annen/Siebold/ Siegle/Stämpfli qui est responsable de l'Etude d'aménagement de la Commune d'Hermance 1975-1977 (Genève, 1978, 110 p.), tandis que l'architecte

B. Erbeia en collaboration avec MM. V. Platter et J. Charrez signe l'Etude d'aménagement de la Commune de Choulex 1974-1976 (Genève, 1978, 133 p.). Richement illustrés de plans explicatifs ces documents ont l'avantage d'être fort clairs même aux yeux d'un profane. L'Association genevoise pour la protection de la nature (AGPN) à l'occasion du dixième anniversaire de la réglementation « pour la protection et la surveillance du val de l'Allondon » a publié une belle brochure intitulée Le vallon de l'Allondon: nature et protection (Genève, 1978, 56 p.). Différents auteurs dont MM. P. Géroudet, qui est aussi le président de l'AGPN, G. Amberger, P. Hainard, E. Matthey, E. Pongratz nous décrivent la faune, la flore, le site et ses caractéristiques géologiques de ce val de l'Allondon autrefois menacé par un projet de barrage sous Dardagny puis par les plaisanciers et les campeurs sauvages. La brochure est abondamment illustrée de photographies et de vues aériennes d'une grande qualité évocatrice. Citons encore quelques plaquettes concernant la campagne genevoise ou environnante. La première est une réédition de Chancy, commune genevoise par l'historien genevois bien connu qu'est M. P. Bertrand; parue pour la première fois en 1954, cette publication vient donc d'être rééditée en 1979. M. P. Bertrand a profité de l'occasion pour l'amplifier et continuer son survol historique de la commune jusqu'à nos jours. La nouvelle édition est agrémentée d'illustrations supplémentaires. M. E.-L. Dumont, quant à lui, signe un résumé succinct extrait de son volumineux ouvrage Histoire du Grand-Saconnex (Genève, 1967), qui a pour titre Survol historique du Grand-Saconnex (Genève, 1979), et qui retrace en peu de pages les faits marquants de l'histoire de la commune. Dans Fernex : ses seigneurs, Voltaire et son église (Fernex, 1978, 18 p.), M. R. Bourgeat évoque les remous dans les relations entre Voltaire et les habitants de Fernex. M. J. Tagini enfin, dans Le marché de Carouge (Folklore Suisse, t. 5/6, 1979), retrace l'historique de cette institution bien vivante qu'est toujours aujourd'hui le marché de Carouge. Sur le château de Penthes, M. J.-R. Bory vient d'écrire un article (Le château de Penthes, Versailles, nº 66, mai 1979, p. 3-10), où il fait une description détaillée de l'intérieur du bâtiment et des activités qui s'y déroulent désormais. Deux amateurs de cartes postales anciennes, MM. J. et M. de Syon, viennent de faire paraître un ouvrage qui réunit sous le titre Genève à la Belle Epoque (Genève, 1979, 179 p.) un grand nombre de cartes postales de Genève au début du siècle. Un commentaire facilite au grand public la compréhension de chacune de ces illustrations en la resituant dans un contexte souvent anecdotique. Par sa mise en page agréable et son contenu aisément accessible ce livre doit permettre à tout un chacun de se représenter la vie quotidienne à Genève à l'aube du XXe siècle. Avant de mettre un terme à cette brève chronique bibliographique, il faut mentionner deux ouvrages parus sur le même sujet, le premier intitulé Pour les Grottes (Genève, 1979, 177 p.), le second Vivent les Grottes (Genève, 1979, 146 p.). Tous deux résultent de recherches effectuées par un groupe de travail de l'Ecole d'Architecture de l'Université de Genève qui s'est penché sur l'épineux problème de la réhabilitation des Grottes. La première publication dont les auteurs sont N. Bolle, A. Brulhart, T. Carloni, F. Lançon, J.-L. Pellaton et S. Rizzi,

est une analyse très poussée du quartier, de son évolution historique, de sa situation actuelle, de la typologie des bâtiments qui le constituent, des considérations socio-économiques. De cette analyse il ressort que l'on pourrait fort bien pratiquer dans le quartier des Grottes une rénovation dite « légère » qui permettrait de sauvegarder au mieux l'aspect tant du domaine bâti que de l'implantation sociale. Cette manière de penser la rénovation prend résolument le contre-pied des projets officiels concernant les Grottes qui tous plus ou moins systématiquement envisagent le remplacement du tissu urbain actuel. Le second ouvrage est revendiqué par un anonyme « collectif d'auteurs »; Vivent les Grottes est une publication polémique qui par les documents photographiques et les témoignages qu'elle confronte prend ouvertement le parti de la sauvegarde du quartier que les autorités condamnent. Ce livre n'hésite pas à dénoncer les « rêves des promoteurs », les processus qui ouvrent « la voie aux pelles mécaniques » et à « la mort lente » du quartier; ce livre soutient le quartier et ses habitants, il soutient leur refus et leur lutte.

Leïla EL-WAKIL

Antiquités

G. Walser, Römische Inschriften in der Schweiz, für den Schulunterricht ausgewählt, photographiert und erklärt. 2 vol., Bern, 1979. Ce petit ouvrage destiné à l'enseignement présente un choix des inscriptions de la Suisse romaine. Chaque document est traduit, commenté et accompagné d'une illustration. Les inscriptions de la région genevoise se trouvent dans le vol. I, nºs 1 à 45.

Adalberto Giovannini

Moyen Age

La pratique d'inhumer les morts, spécialement les prêtres, avec une patène et un calice, est bien connue, tant par les textes que par les découvertes archéologiques. M. Charles Bonnet a eu la bonne fortune d'en découvrir récemment quatre cas, deux à Satigny et deux dans un diocèse voisin, celui d'Aoste. C'est à la présentation de ces cas, ainsi que des pièces retrouvées, qu'il a consacré une importante communication à l'Académie Saint-Anselme d'Aoste, tandis que nous avons tenté de débrouiller ce qui reste d'iconographie sur deux de ces patènes (Charles Bonnet, Calices et patènes d'étain retrouvés dans quatre sépultures du haut moyen âge, et Jean-Etienne Genequand, Iconographie de deux patènes d'étain du haut moyen âge, dans XLIX^e Bulletin de l'Académie Saint-Anselme, Aoste, 1979, p. 39-48 et 49-53).

La donation de la Vallée de Chamonix, par le comte de Genève Aimon, à l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse, traditionnellement datée des environs de 1091, a probablement eu lieu. Ce que démontre par contre M. Jean-Yves Mariotte, c'est que le parchemin qui nous fait connaître cette libéralité [ADHS, 10 G 205] date au plus tôt du milieu du XIIe siècle, plus probable-

ment du début du XIIIe, et que le faussaire qui a refait l'acte en a probablement retiré une clause concernant l'avouerie du monastère qu'avaient peutêtre exercé les sires de Nangy (Les origines du prieuré de Chamonix, dans Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. CXXXVI, 1978, p. 241-269). M. Mariotte a également publié une Note sur la seigneurie monastique en Savoie, le problème de l'avouerie (dans Mémoires de la Soc. pour l'hist. du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, 34e fasc., 1977 (paru en 1979), p. 87-95) dans laquelle il tente, à l'aide d'une documentation hélas un peu clairsemée, de faire la lumière sur les cas de Chamonix, Abondance, Saint-Jean-d'Aulps et Contamine sur-Arve.

Dans le dernier volume de nos Mémoires et documents, M^{11e} Marie-Claude Junod a republié, deux cent cinquante ans après Jean-Antoine Gautier qui l'avait imprimée en annexe à son édition de l'Histoire de Genève de Jacob Spon, l'Enquête contre Aymon de Grandson, évêque de Genève, 1227 (MDG, t. XLVIII, 1979, p. 1-182). La très belle édition de M^{11e} Junod, améliorée quant au texte — par ailleurs difficile à trouver — par rapport à l'édition de Gautier, est en outre munie d'une très solide introduction présentant le document et le replaçant dans le cadre de l'histoire de Genève au XIII^e siècle et dans celui plus général de l'histoire de l'Eglise et du droit canonique de l'époque.

Poursuivant ses études sur des manuscrits enluminés, M. Bernard Gagnebin a identifié de manière définitive le Pal. lat. 540 de la Bibliothèque vaticane comme Le livre d'heures de la comtesse Blanche de Genève, femme d'Hugues de Chalon-Arlay et sœur du comte Robert, le pape Clément VII (Miscellanea codicologica F. Masai dicata, t. II, Gand, 1979, p. 345-352 ill.). Ce très beau manuscrit a dû être exécuté à Avignon et peut être rattaché à plusieurs autres, sortis du même atelier, que décrit M. Gagnebin.

Nous avions déjà signalé, ces dernières années, deux travaux de M. Michele Cassandro sur l'activité des hommes d'affaires italiens aux foires de Genève. Ces travaux, assez techniques, étaient en italien. Il faut donc se réjouir que M. Cassandro ait publié le texte de la conférence qu'il avait faite en février 1979 à la faculté des sciences économiques et sociales sur Les foires de Genève et les hommes d'affaires italiens au XV° siècle (Firenze, 1979, 23 p.). L'on y trouvera un résumé très à jour sur ce sujet déjà souvent et bien étudié, mais que les recherches de l'auteur dans les fonds d'archives italiens ont éclairé d'une lumière nouvelle.

Sous le titre très explicite de Florins, ducats et marc d'argent à Fribourg et à Genève au XV° siècle: cours des espèces et valeur de la monnaie de compte (1420-1481) (Revue suisse de numismatique, t. 58, 1979, p. 223-286), M. Nicolas Morard présente, commente et utilise des documents des Archives d'Etat de Fribourg permettant de connaître les cours à Genève, en foire, des grandes monnaies internationales en or, ce que ne permettent guère les documents genevois.

En 1978, Le Saint Suaire fut présenté à la vénération des fidèles à Turin. Ce fut l'occasion pour M. Walter Zurbuchen d'étudier enfin de manière exhaustive le passage de la relique à Genève en 1453, au moment et à l'occa-

sion de son acquisition par la maison de Savoie, et ce d'après des documents de nos archives d'Etat qui n'avaient jamais été exploités (*BHG*, t. XVI/3, 1978, p. 255-284 ¹).

Il est encore question avec plus ou moins de détails de Genève dans les ouvrages suivants:

Saint Anthelme, chartreux et évêque de Belley, « actes » du colloque pour le 8e centenaire de s. Anthelme, no spécial du Bugey, Belley, 1979, 390 p. Giacomo Jaquerio e il gotico internazionale, a cura di Enrico Castelnuovo e Giovanni Romano, Turin, 1979, [XII]-478 p. Jean-François Bergier, From the Fifteenth Century in Italy to the Sixteenth Century in Germany: A new Banking Concept?, dans The Dawn of modern Babking, Yale, 1979, p. 105-129. Claude Cuendet, Les traîtés de combourgeoisie en pays romands et entre ceux-ci et les villes de Berne et Fribourg (XIIIº au XVIº siècle), Lausanne, 1979, 170 p.

Jean-Etienne Genequand

XVI° siècle

Le fil conducteur de notre chronique est le livre et les divers rôles qu'il peut jouer dans l'histoire des idées du XVIe siècle. M. Rodolphe Peter nous présente la vie et la production d'Un imprimeur de Calvin, Michel Du Bois (Michael Sylvius; BHG, t. XVI, 1979, p. 285-335). Réfugié à Genève au début de 1538, il se fait connaître comme libraire. A la fin de 1539, il monte une imprimerie et publie comme premier ouvrage la version française de la réponse de Calvin au cardinal Sadolet, parue le 6 mars 1540. Dès 1542, peut-être à la suite d'une faillite, il quitte Genève. Ce n'est qu'en 1551 que l'on retrouve sa trace à Lyon où il travaille pour Jean Frellon et Antoine Vincent. En 1557, il revient à Genève. Michel du Bois meurt au début de 1561. M. Peter a repéré 18 ouvrages de Michel Du Bois, dont 16 ont paru à Genève et 2 à Lyon 2.

Le livre imprimé peut aussi être un manuel scolaire, et c'est dans cette direction que nous entraîne le travail d'érudition de M^{me} Irena Backus (L'enseignement de la logique à l'Académie de Genève entre 1559 et 1565, dans Revue de théologie et de philosophie, t. 111, 1979, p. 153-163) laquelle s'efforce de rechercher les manuels de logique (dialectique) qui ont pu être utilisés au Collège de Genève en fonction du plan d'étude dressé par Calvin pour les deux dernières classes. Ce programme prévoit après les « rudimens dialectiques » l'étude des « predicamens, catégories, topiques et elenches » au moyen de « quelques abbrégé bien troussé ». Trois manuels qui se rapprochent le plus de ces directives retiennent l'attention de l'auteur: les Partitiones Dialecticae de Jean Sturm, les Erotemata Dialectices de Philippe Mélanch-

¹ L'auteur nous invite à lire « supra muros » et non « super muros » à la page 269, 25e ligne.

² Signalons également de Jean-Michel Hornus et de Rodolphe Peter Calviniana rarissima à la bibliothèque municipale de Lunel, dans *Etudes théologiques et religieuses*, t. 54, 1979, p. 41-50.

thon et les Artis Dialecticae libri de Conrad Neobar, imprimeur parisien. Chaque manuel traitant de manière nuancée les points principaux de la dialectique, l'auteur les compare entre eux sur la base de la doctrine aristotélicienne dont ils sont des témoins plus ou moins fidèles, ce qui donne l'occasion à M^{me} Backus de déceler la qualité possible de l'enseignement genevois en fonction de l'emploi de tel ou tel manuel. Le manuel est un livre de travail. Nombre de lecteurs lisent avec une plume et laissent ainsi une trace de leurs réflexions. Ce que d'aucuns appellent une mauvaise habitude devient extrêmement précieux quand il s'agit des annotations que Théodore de Bèze a portées dans le De Paenitentia de Tertullien, édité par Beatus Rhenanus. Au fil de ces remarques marginales, M. Pierre Fraenkel découvre la critique que Théodore de Bèze adresse à la confession privée (Beatus Rhenanus, Oecolampade et Théodore de Bèze et quelques unes de leurs sources anciennes, dans Bibliothèque d'humanisme et renaissance, t. XLI, 1979, p. 63-81). Dans le dernier volume des MDG (t. 48, 1979, p. 345-480), nous présentons la vie, l'œuvre et la correspondance de Jean-François Salvard, ministre de l'Evangile (1530-1585) à Lyon, Genève, Francfort et Castres. Son séjour genevois est marqué par la publication d'une véritable somme théologique adressée aux luthériens en vue de défendre le bien-fondé de la doctrine eucharistique réformée. C'est à Jean-François Salvard que l'on doit aussi l'édition de l'Harmonia Confessionum qui regroupe 7 confessions de foi réformées et 4 luthériennes dans un généreux effort de reconnaissance mutuelle mais qui s'est avéré avoir peu d'effets. D'autres livres avaient contribué à diviser les esprits par toutes sortes de pamphlets. Dans le même volume, on lira donc avec intérêt la présentation de Vingt-sept pamphlets huguenots (1560-1562) provenant de la bibliothèque Tronchin, par M^{me} Monique Droin-Bridel (MDG, t. 48, 1979, p. 183-344), témoins de la guerre des libelles déclarée à la suite du tumulte d'Amboise. Souvent anonymes, sans nom d'imprimeur, circulant sous le manteau, plusieurs de ces pamphlets furent rassemblés et édités en 1565 dans le Recueil des choses mémorables faites et passées pour le faict de la Religion et Estat de ce royaume depuis la mort du Roy Henri II jusques au commencement des troubles et en 1743 dans les Mémoires de Condé... (éd. D. F. Secousse, Londres et Paris). M^{me} Droin décrit chacun de ces pamphlets, analyse brièvement leur contenu et les situe dans leur contexte historique. De plus elle publie, et c'est chose fort utile à l'histoire littéraire, les variantes relevées en comparant les diverses éditions de ces textes. L'auteur conclut que l'édition de 1743 n'est en fait souvent que la copie de l'édition de 1565 et non une publication nouvelle des originaux. En annexe on trouvera le matériel typographique, lettrines et bandeaux utilisés dans ces pamphlets.

Or le livre peut aussi devenir libelle diffamatoire. C'est ce que Jacques Gruet a appris à ses dépens, lui qui avait déposé sur la chaire de Saint-Pierre un feuillet calomniateur à l'adresse de Calvin en particulier. Après interrogatoire et torture, il avoua son fait et, le 26 juillet 1547, fut exécuté. Alors que certains prétendaient à son innocence, on trouva sous le toit de son ancien logis un journal financier suivi de treize feuilles pleines de détestables blasphèmes proférés contre les personnes de la Trinité, les Ecritures saintes et tous

XVII^e SIÈCLE 431

les chrétiens. Sur la recommandation de Calvin ce livre odieux fut brûlé en public le 23 mai 1550. M. François Berriot (Un procès d'athéisme à Genève: l'affaire Gruet (1547-1550), dans le Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, t. CXXV, 1979, p. 577-592) s'intéresse aux théories de ce Gruet qui lui semble être un représentant de l'athéisme de la fin de la Renaissance. Il est en effet connu pour son libertinage de mœurs, avide des plaisirs de la table, de la chair et de la chasse. Son opposition politique a souvent été remarquée, il fut même suspecté de conspiration. Mais ce qui retient le plus l'attention, c'est sa révolte intellectuelle, son indépendance d'esprit face à la doctrine et à la discipline de Genève. Il revendique le droit d'être seul responsable de ses actes et estime que si l'on offense Dieu, seul Dieu doit punir, la justice se limitant à sanctionner ce qui concerne les relations entre les hommes. Mais le livre au XVIe siècle à Genève c'est avant tout la Bible. Cette parole contre laquelle se rebiffe Gruet, mais que Calvin prêche sans se lasser. Entre 1545-1564, on dénombre quelque 1200 sermons de Calvin. M. Richard Stauffer les a étudiés en suivant les thèmes de la doctrine de Dieu, de la création et de la providence. Dans ce travail aussi remarquable que patient, l'auteur nous permet non seulement de préciser la pensée théologique du réformateur mais encore de voir, comme de l'intérieur, la manière dont il vivait sa foi et portait le souci de l'existence chrétienne de ses contemporains (Dieu, la création et la providence, dans la prédication de Calvin. Bern-Frankfurt am Main-Las Vegas, Peter Lang, 1978, 344 p. Basler und Berner Studien zur historischen und systematischen Theologie, 33). A propos du travail de Calvin et de son exégèse, signalons la thèse de M. Benoît Girardin publiée sous le titre de Rhétorique et Théologie. Calvin, le commentaire de l'épître aux Romains. Paris, éditions Beauchesne, 1979, 396 p., (Théologie historique, 54).

Olivier LABARTHE

XVII° siècle

En 1977, M. Paul Bloesch avait publié deux articles sur des barques genevoises dont les plans sont conservés aux Archives d'Etat de Berne (voir ci-dessus p. 211-212). Cette année, dans Die vom «Schiffmacher » Johannes Strasser aus Gottlieben für die Republik Bern 1665/66 erbauten Kriegsschiffe (Schriften des Vereins für Geschichte des Bodensees und seiner Umgebung, 97. Heft, Friedrichshafen, 1979, p. 24-52), il revient sur le même sujet en livrant d'intéressants détails supplémentaires sur le constructeur, qui fut successivement au service de Zurich, de Berne et de Genève, où il est mort en 1666. Les deux « Ours », dont il dirigea la construction, sont d'un style très différent des autres navires de guerre circulant, avant ou après, sur le lac Léman; l'auteur procède à une comparaison technique entre les bateaux bernois construits à Genève et des bateaux d'autres lacs suisses, notamment ceux du lac de Constance, et, surtout, présente la comptabilité du chantier de construction, également conservée à Berne. Ses propos sont accompagnés de plans du « Grand Ours », d'une liste des ouvriers employés au chantier: charpentiers, menuisiers, serruriers etc., et d'un glossaire des termes techniques.

Dans le numéro spécial de la Revue suisse d'histoire consacré à l'Histoire des Alpes, perspectives nouvelles (t. 29, 1979, I), M. Alain Dubois met en lumière le rôle d'un des capitalistes qui contrôlent les grosses affaires dans le bassin lémanique au début du XVIIe siècle, Hippolyte Rigaud. Cet homme d'affaires genevois ne se contente pas de ses intérêts dans les fermes du sel de Genève et de la Savoie, dans les forges de la Vallée de Joux (voir les travaux de M. Paul-Louis Pelet), il étend ses investissements jusqu'à l'autre bout du lac, à l'exploitation des gisements de fer de Ganter, entre Brigue et le Simplon, et au financement de la ferme du sel du Valais, comme principal bailleur de fonds de Michel Mageran, le « Stockalper de Loèche ». Cet article est un apport bien intéressant à l'étude de l'économie alpine, et du « rôle moteur » de Genève, comme le dit son auteur, pour toute l'économie du bassin lémanique (Economie alpine et capitaux urbains: Les investissements du Genevois Hippolyte Rigaud en Valais au début du XVIIe siècle, p. 287-300).

Le numéro de 1979 de l'Escalade de Genève, recueil du 377e anniversaire. est d'un bon cru. Trois articles sont à mentionner. Sous le titre Les possessions genevoises « extérieures » à l'époque de l'Escalade, M. Pierre Bertrand fait le point sur les territoires extra muros en 1602 en remontant aux origines de leur situation juridique et administrative, avec une multitude de détails et quelques cartes (p. 74-84). Dans Théodore de Bèze, gentilhomme bourguignon, M. Henry Babel, après avoir rappelé la biographie du réformateur, répond à la question si oui ou non il est resté endormi la nuit de l'Escalade. Je m'en voudrais de livrer ici la réponse et de tromper le suspense (p. 86-93). Partant de la constatation que peu ou pas d'écrits furent publiés au lendemain de l'Escalade pour célébrer l'événement, M^{11e} Catherine Santschi insiste, dans La censure à Genève à l'époque de l'Escalade, sur l'état d'esprit et l'inquiétude qui règnent à Genève, et le souci des magistrats d'éviter tout ouvrage susceptible d'attirer l'hostilité ou même tout simplement l'attention des voisins sur Genève. L'auteur illustre ses propos d'épisodes significatifs (p. 94-107).

Une série de lettres de Jean-Robert Chouet, alors étudiant à Nîmes (en 1662), à son oncle le théologien Louis Tronchin, dans lesquelles le futur professeur discute les opinions de son maître de philosophie David Derodon, fournit à M. Michael Heyd l'occassion d'exposer un débat théologique autour du sens de la création du monde, et l'évolution de la pensée de Chouet vers un cartésianisme volontariste: From a rationalist theology to cartesian voluntarism: David Derodon and Jean-Robert Chouet, dans Journal of the history of ideas, t. 40, 1979, p. 527-542.

L'article de M^{me} Cecilia Rizza, qu'accompagne l'édition d'une lettre d'Elie Diodati écrite à Paris en 1639 et adressée au médecin Nathan d'Aubigné à Genève, constitue une petite contribution à l'histoire des sciences et de ces relations épistolaires internationales entre intellectuels héritiers de l'humanisme et de la renaissance. Elie Diodati, né à Genève en 1576 et mort à Paris en 1661, s'était lié d'amitié avec Galilée en Italie, en 1620 probablement. Dans sa lettre ici publiée, il est question d'un télescope très perfectionné, réalisé par un Napolitain, et qui, dit-on « faict paroistre la lune aussi grande

que la place du marché de Naples, qui est très ample », ce qui intrigue beaucoup Diodati, à tel point qu'il se renseigne auprès de Galilée pour connaître son opinion. C'est cette dernière qu'il présente ici à son correspondant genevois. M^{me} Cecilia Rizza retrace en outre les étapes du débat entourant l'invention (A proposito del « Discorso di Galileo sull'occhiale di Napoli » : una lettera inedita di Elia Diodati, dans *Studi francesi*, nº 67, gennaio-aprile 1979, t. XXIII, p. 79-85).

Barbara Roth-Lochner

XVIIIe siècle

Voltaire et Rousseau, d'une part, les Alpes, de l'autre, se sont partagé les honneurs de l'édition de cette année 1979.

Chez Slatkine, à Genève, a paru en 1978, dans la collection Les Alpes et les hommes et avec un avant-propos de M. Yves Ballu, une remarquable réédition — selon un procédé de reproduction photographique de l'original — des quatre forts volumes des Voyages dans les Alpes, précédés d'un essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève, d'Horace-Bénédict de Saussure, « professeur de philosophie dans l'Académie de Genève ».

En tête du premier volume, les éditeurs ont placé le Mémoire historique sur la vie et les écrits de Horace Bénédict Desaussure, pour servir d'introduction à la lecture de ses ouvrages, éloge funèbre et biographie dus à son ami Jean Senebier.

Né à Conches, près de Genève, le 17 février 1740, mort à Paris le 22 janvier 1799, Horace-Bénédict de Saussure a occupé sa vie à des études appliquées de géologie et de physique qui l'ont amené à faire de nombreux voyages dans les montagnes européennes et surtout dans le massif du Mont-Blanc.

Ses Voyages dans les Alpes, dont les quatre volumes — ornés de cartes et de dessins de Bourrit et de Th. de Saussure notamment, gravés par Geissler — ont été publiés à Neuchâtel et à Genève entre 1779 et 1796, sont précieux, non seulement par les observations scientifiques (de la minéralogie à la météorologie) qu'ils contiennent, mais aussi par la description de la géographie humaine et des modes de vie des montagnards.

En 1834, R. Töppfer et les admirateurs de Saussure réunirent en un volume maniable la partie « pittoresque » des *Voyages dans les Alpes*. Le récit des principales aventures, pimenté d'anecdotes, d'observations de tous ordres, de considérations philosophiques et scientifiques, de propos sur la mentalité des gens, l'agriculture de montagne, les travers, voire les méfaits du tourisme naissant aussi bien que sur les fluctuations des glaciers, ce récit fait le fonds de ce « condensé ».

C'est ce choix, centré sur le voyage autour du Mont-Blanc et au Mont-Blanc même, que, sous le titre **Premières ascensions au Mont-Blanc**, 1774-1787, M. Roger Canac a repris, en le faisant précéder d'une substantielle introduction, pour la collection *La Découverte* de l'éditeur François Maspero (Paris, 1979, 217 p.).

L'équipement scientifique dont aimait à s'entourer le savant alpiniste nous est présenté par M^{me} Margarida Archinard dans le quinzième fascicule

de la série *Images du Musée d'art et d'histoire de Genève*, sous le titre Collection de Saussure (Genève, 1979). Divers appareils et documents de cette collection — qui constitue le noyau de l'actuel Musée d'histoire des sciences — sont reproduits. Un commentaire succinct mais précieux accompagne ces illustrations.

Pour les *Musées de Genève* (n.s., nº 197, juillet-août 1979, p. 2-8, ill.), M. Jean-Daniel Candaux a rédigé un savoureux article sur un ouvrage bien oublié, anonyme et inachevé d'ailleurs, mais qui ne manque pas de charme, la **Promenade au Mont-Blanc et autour du lac de Genève**. Après avoir résumé le récit du voyageur, M. Candaux nous fait une brillante démonstration de ses qualités de chercheur et de découvreur et nous livre finalement la date du voyage, 1787, et le nom de l'auteur, Jean-Claude Flamen d'Assigny.

Un siècle plus tard, Antony Rochat nous donne le Récit d'une expédition au Mont-Blanc en septembre 1879, récit que la Fondation Louis-Lucien et Antony Rochat, à Genève, vient de publier en une plaquette de 35 pages dactylographiées. On y rend hommage, comme chez Horace-Bénédict de Saussure, au dévouement et à l'endurance des guides de haute montagne.

Unis jusque dans la mort, Voltaire et Rousseau n'ont pourtant pas été confondus dans l'estime de leurs contemporains. Comme le rappelle M. Bernard Gagnebin dans son article intitulé Les Genevois devant la mort de Voltaire et de Rousseau (Revue d'histoire littéraire de la France, nº 79, 1979, p. 222-232), le décès de Voltaire, ce voisin un peu encombrant, ne laissa pas trop de regrets au cœur des Genevois qui pleurèrent, en revanche, la mort de leur concitoyen, cet ami de la vertu et de la vérité.

Belle ingratitude, dirait M. Jean Starobinski qui évoque, dans son Voltaire et le malheur des hommes (numéro spécial de *Genève-Lettres*, organe de la Société genevoise des écrivains, nº 6, décembre 1978, p. 13-33), la lutte qu'a menée le patriarche de Ferney contre le surcroît de maux qu'engendre le fanatisme des hommes.

Il est vrai que l'apôtre de la tolérance n'a guère prêché d'exemple, à l'égard de Rousseau en particulier. Et pourtant, s'il faut en croire l'anecdote que, pour les lecteurs de la revue Visages de l'Ain (nº 162, mars-avril 1979, p. 26-28), M. J.-D. Candaux a extraite d'une œuvre d'un publiciste aujourd'hui bien oublié, Jean-Baptiste-Balthazar Sauvan, Voltaire s'en tire avec honneur. Un groupe d'hôtes de Ferney, pour mettre sa bonté à l'épreuve, lui annonce l'arrivée imaginaire de Jean-Jacques: « Qu'on le chasse! » s'écrie Voltaire, puis, se ravisant, ému: « Qu'on l'accueille: il doit être bien malheureux puisqu'il vient ici chercher un asile! »

Ce geste de bonté véritable est-il la marque d'un esprit supérieur? Au lendemain de la mort du grand homme, le texte d'une épitaphe à lui dédiée — et faussement attribuée à Rousseau, comme nous le rappelle M. B. Gagnebin dans l'article cité ci-dessus — courait dans les salons de Paris. Elle commençait ainsi: « Plus bel esprit que grand génie... ». Les publications genevoises de cette année semblent confirmer cette condamnation. Rousseau subit mieux l'épreuve du temps que son illustre antagoniste; son œuvre, aux

facettes multiples, ne cesse de solliciter ceux qui s'interrogent sur la nature humaine et le devenir de la société.

Quelques preuves de ce succès persistant de Rousseau: M. Arnaud Tripet consacre un essai à La Rêverie littéraire, Genève (Librairie Droz, 1979, 148 p.) dans lequel il examine les modulations de la rêverie dans l'œuvre de Rousseau et le sens de cette expérience mentale dans l'existence du poète. L'association « Les amis de Jean-Jacques Rousseau » publie à Chambéry, en 1978, un ouvrage collectif sous le titre Jean-Jacques Rousseau au présent, ouvrage dans lequel divers auteurs interrogent tant l'œuvre du philosophe et du moraliste que celle de l'éducateur et de l'écrivain politique, à la lumière des expériences de l'homme d'aujourd'hui et des questions qu'il se pose. Ce recueil contient notamment deux articles fort intéressants: tandis que M. Jean Nicolas restitue à la Savoie son importance dans l'itinéraire intellectuel de Rousseau, M. André Palluel-Guillard souligne, de son côté, combien le culte de Rousseau en Savoie fut matière à controverses.

Enfin, tant le pasteur Henry Babel, dans son Pour Rousseau (publié dans le numéro spécial de *Genève-Lettres* déjà mentionné p. 45-72), que le député communiste Jean Vincent, dans le texte de sa causerie-conférence sur Rousseau Jean-Jacques... et Genève... et Paris... et le monde (Genève, Parti suisse du travail, 1979), témoignent, chacun à sa manière, que Jean-Jacques est « des nôtres ».

Le volume 182 des Studies on Voltaire and the Eighteenth Century (Oxford, The Voltaire Foundation, 1979) contient également nombre de contributions à une meilleure connaissance de Voltaire ou de Rousseau. On lira avec intérêt, en particulier, l'article que M. Peter France consacre à Jean-Jacques Rousseau en Union Soviétique (p. 87-106). S'il semble que Rousseau compte moins que Voltaire aux yeux des Soviétiques, son œuvre n'en est pas moins l'objet de plusieurs travaux qui étudient surtout sa doctrine socio-politique. L'importance de ses origines genevoises et l'influence du milieu dans lequel il vécut sur la formation des idées politiques de « Žan-Žak Russo » y sont soulignées. Ce fils d'artisan, cet enfant du peuple qui sut se situer du côté des pauvres exprime pourtant la position de la petite bourgeoisie urbaine du XVIIIe siècle. La faiblesse de certaines de ses idées n'enlève rien cependant à la force révolutionnaire de ses écrits.

Cette même publication contient aussi une étude de M^{me} Danielle Johnson-Cousin qui apporte Quelques précisions à propos du voyage des Necker en Angleterre en 1776 (p. 331-339). L'auteur nous restitue avec beaucoup de minutie l'emploi du temps des Necker et de leurs compagnons de route au cours de ce bref séjour outre-Manche. Si l'occasion d'applaudir une dernière fois le célèbre acteur Garrick lors de ses représentations d'adieu au théâtre de Drury Lane était le but avoué de ce voyage inattendu, des considérations d'ordre politique n'y étaient sans doute pas non plus totalement étrangères. Tandis que le ministère Turgot vacille, l'agent — bientôt démissionnaire — de la République de Genève auprès du roi de France cultive ses amitiés anglaises avant de jouer un nouveau rôle: celui de directeur du Trésor royal.

Notre connaissance de l'histoire intérieure de Genève au XVIIIe siècle s'est enrichie cette année grâce à deux travaux importants: la thèse de M. Alfred Perrenoud, dont M^{11e} Tripet rend compte ci-dessus, et, sur un autre plan, celle que M. Jérôme Sautier a présentée sous le titre La Médiation de 1737-1738. Contribution à l'histoire des institutions politiques de Genève (thèse de droit, Paris II, 1979; 1001 p. multicop.). Qu'est-ce que cette étude nous apporte de neuf? Trois choses, au moins. D'abord, elle établit avec raison la continuité qui existe entre cet épisode des luttes politiques genevoises et ceux de 1707 puis de 1718. De trêve, en fait, il n'y en a guère, d'autant que des signes d'un mécontentement grave apparaissent en 1730 déjà, et non en 1734 comme on le pense généralement. De plus, la satisfaction de façade que chacun affiche après l'acceptation en Conseil général, le 8 mai 1738, du Règlement de la Médiation cache mal la méfiance, la tension qui subsistent. Cette inquiétude des esprits ne tardera pas à se manifester, bien avant qu'éclate l'affaire Jean-Jacques Rousseau.

Ensuite, pour avoir fort bien exploité les archives diplomatiques françaises, M. Sautier peut exposer les objectifs réels que la France s'assigne en intervenant à Genève. Très réservée au début, si elle se décide finalement à offrir ses services aux côtés de Berne et de Zurich, c'est afin de renouer contact avec la Confédération réformée. Il lui importe en effet de hâter le renouvellement de l'alliance franco-suisse qui tarde du fait de l'appui qu'elle n'a pas ménagé aux cantons catholiques au lendemain de Villmergen. En agissant à Genève avec doigté et mesure, le négociateur français, le comte de Lautrec, administrera la preuve que la puissante monarchie sait engager son influence dans le respect de ses voisins.

Enfin, M. Sautier ne s'est pas borné à analyser le résultat de la médiation. Il a cherché à connaître la réaction des partis à Genève et a scrupuleusement rendu compte des débats auxquels a donné lieu l'élaboration de chacun des articles que les médiateurs ont fini par retenir.

Œuvre de compromis, le Règlement de la Médiation n'a rien résolu. En fixant, en définitive à l'avantage du magistrat, la forme du gouvernement genevois, il n'a pas rapproché les positions inconciliables des adversaires. Au mieux, il a contribué pour un temps à suspendre les hostilités. Mais il y a plus grave. En accordant leur garantie à cette laborieuse transaction, les puissances intervenantes, la France en particulier, se sont acquis le droit de s'immiscer à l'avenir dans les affaires intérieures genevoises, même hors de propos. Désormais, l'indépendance de la République souveraine de Genève ne sera plus qu'un mot.

Après tant de lectures, l'amateur d'histoire locale s'accordera quelque détente en admirant le choix de gravures coloriées et d'aquarelles exécutées entre 1783 et 1811 par le Genevois d'adoption Christian-Gottlob Geissler (né à Augsbourg en 1729, mort à Genève en 1814) et reproduites avec beaucoup de bonheur, dans le format original, par les soins des Editions Slatkine (L'âge d'or de la gravure en Suisse, 1750-1850, Genève, [1979], commentaires de Bernard Lescaze, [47] p.). En s'aidant du commentaire sobre et néanmoins très riche d'informations de M. Bernard Lescaze, il parcourra les rues et les

XIX^e SIÈCLE 437

places de la ville toute frémissante des agitations de la vie quotidienne ou, s'il préfère, découvrira, de la propriété Pictet de Beau-Séjour, les environs paisibles de Genève au tournant du XVIII^e siècle.

Marc Neuenschwander

XIX° siècle — 1798-1846

Nous terminions l'année dernière notre chronique en signalant un article de M. Marc A. Barblan relatif à la Bibliothèque britannique. Il nous faut maintenant nous arrêter sur l'ouvrage très fouillé consacré à cette importante publication par M. David Marshall Bickerton: Marc-Auguste and Charles Pictet, the "Bibliothèque britannique" (1796-1815), and the dissemination of British Literature and Science on the Continent (Leeds, 1978, 2 vol. en 3 tomes, IX et 684 p. dactylographiées). L'objet de ce travail monumental — dont un exemplaire est déposé à la Bibliothèque publique et universitaire — est d'examiner les mécanismes de la diffusion de la connaissance au moyen du premier périodique sérieux imprimé et édité à Genève, qui a créé un pont entre la Grande-Bretagne et le continent, en traduisant des ouvrages anglais et en les présentant au public français dans une perspective didactique et morale. Dans la première partie, l'auteur analyse la fondation et le développement de la publication, décrivant en particulier ses origines genevoises, ses fondateurs (Marc-Auguste et Charles Pictet, auxquels se joignit ensuite Frédéric-Guillaume Maurice). La seconde partie s'attache à décrire les critères des éditeurs, la composition et la production de l'ouvrage. Enfin, la troisième partie présente une analyse quantitative du contenu de la Bibliothèque britannique, essentiellement dans les domaines de la littérature et des sciences et arts. Selon l'auteur, la Bibliothèque britannique, qui fut l'organe le plus rapide dans la diffusion en français des publications britanniques, démontre l'indépendance d'esprit qui existait à Genève sous l'occupation française et contribua à la circulation des idées. Il ressort de l'ouvrage de M. Bickerton que, si les éditeurs de la publication désiraient traiter de tous les sujets (à l'exception du domaine politique), ils en privilégièrent d'aucuns (éducation, physique de la chaleur, électrochimie, vaccination et agriculture pour les sciences, reflexion philosophique pour les lettres), l'information historique et géographique, l'analyse économique, de même que les « belles lettres » étant plus négligées. L'auteur, dont on espère qu'il donnera prochainement une édition imprimée de son ouvrage, qualifie la Bibliothèque britannique de démonstration d'un idéal encyclopédique.

C'est une étude beaucoup plus modeste par le nombre de ses pages, mais tout aussi éclairante, que celle de M^{11e} Catherine Santschi, publiée dans Geneva (n.s., t. 27, 1979, p. 261-279) sous le titre Les Archives de Genève et la recherche historique dans la première moitié du XIX° siècle. Le but de l'auteur a été d'examiner « comment, au cours de la première moitié du XIX° siècle, les archives ont échangé leur vocation administrative et gouvernementale avec celle d'une institution culturelle vouée uniquement au passé ». M^{11e} Santschi explique que sous la Restauration l'étude de l'histoire demeu-

rait réservée au gouvernement et à ses mandataires, car il s'agissait d'un acte politique de l'Etat, touchant directement à ses droits essentiels, de sorte qu'une autorisation était nécessaire pour effectuer une recherche dans les archives. Peu à peu, grâce aux publications de J. A. Galiffe et de F. Th. L. Grenus, et d'autres responsables nommés par la Commission des archives, dont les portraits sont brossés d'une plume pittoresque, l'attention des historiens fut attirée sur les ressources des archives, qui furent dès lors considérées comme un centre de documentation en histoire et en droit foncier, cela aussi en partie grâce à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève fondée en 1837.

Les curieuses aventures d'un aide de camp genevois en 1815 (Souvenirs inédits de Jean-Elisée Massé) sont révélées par M. Walter Zurbuchen (Revue du Vieux Genève, t. 10, 1980, p. 28-39). Celui-ci publie quelques extraits d'un manuscrit de Massé, récemment découvert, ce qui est pour l'archiviste cantonal l'occasion de dresser en quelque sorte l'historique de la répercussion à Genève des Cent jours et des événements qui les suivirent ¹.

Annoncée par l'éditeur comme l'événement de l'année pour la Suisse romande, la publication de la première partie de l'autobiographie de J. P. Henry, Jean-Pierre et les promesses du monde. Souvenirs d'un enfant de Meyrin (Genève), 1814 à 1835 (Lausanne, Payot, 1978) se révèle, à notre avis, assez décevante. Certes, l'autobiographie de ce jeune homme issu d'une famille pauvre, catholique, destiné par ses parents à devenir prêtre ce pourquoi il effectuera ses études chez les jésuites de Fribourg, mais ne les terminera pas en raison de son manque de vocation et partira pour l'Autriche et la Hongrie où il deviendra précepteur dans diverses familles nobles et se suicidera en 1877 — n'est pas dénuée d'intérêt, surtout dans la mesure où Jean-Pierre Henry décrit l'éducation qu'il a reçue à Fribourg et les milieux très fermés de cette ville 2. Mais le lecteur demeure sur sa faim en ce qui concerne l'enfance du narrateur passée à Meyrin, dans une commune qui vient d'être rattachée à Genève; seuls quelques éléments seront utiles à l'historien, notamment l'indication relative à la crainte qu'éprouvait une famille paysanne catholique par rapport à la riche ville protestante qu'était Genève sous la Restauration. Avec M. Mützenberg, nous ne pouvons que regretter que le professeur Roland Ruffieux, de l'Université de Fribourg, qui a établi le texte et préfacé l'ouvrage, ait consenti à couper de nombreux passages jugés par lui de moindre intérêt 3, de sorte que le lecteur n'a pas une idée complète de l'œuvre de Henry; il est difficilement admissible à notre

¹ Dans cette même publication, M. Eugène-Louis Dumont reproduit sous le titre de En marge de la Restauration de Genève, un curieux mémoire impérial (p. 26-27) un extrait d'un document déjà publié par Albert Rilliet, dans son *Histoire de la Restauration de la République de Genève*, publiée en 1849.

² Sous le titre: Quelques touches nouvelles au tableau de la société romande de la Restauration (*Revue suisse d'histoire*, t. 29, 1979, p. 649-653), M. Gabriel Mützenberg a relevé la « richesse » du témoignage de Henry dans le domaine de l'éducation, dont il est un spécialiste.

³ M. Mützenberg, *ibidem*, qualifie cette manière de faire de « méthode discutable ».

époque de publier un manuscrit en opérant des retranchements. Quant à l'apparat critique dû aux assistants du professeur Ruffieux, il est, en ce qui concerne les lieux et personnes genevois, à la limite du suffisant (nous ne pouvons nous prononcer, vu notre incompétence en ce domaine, sur la partie fribourgeoise de l'œuvre: ne sutor ultra crepidam).

Après ces publications d'ordre général, il convient de citer de nombreuses études consacrées aux personnalités genevoises. M. Daniel Anet décrit d'une plume alerte et agréable Le jeune homme à l'arrosoir Auguste-Pyrame de Candolle (1778-1841), dans Versailles, Revue des sociétés des amis de Versailles, nº 65, février 1979, p. 12-23). Pour célèbrer le centenaire du décès de l'un de ses fondateurs, Fazy, l'Institut national genevois a demandé à M. Jean-Claude Frachebourg de retracer la carrière du tribun genevois ; cet exposé a été publié sous le titre James Fazy 1794-1878. L'homme, le démocrate, le magistrat (Archives de l'Institut national genevois, 1979, Nouvelle série du Bulletin de l'I.N.G., nº 23, p. 7-29). L'auteur nous donne là un portrait vivant et complet du chef radical, qui mourut presque dans la misère. On ne peut parler de Fazy sans mentionner son adversaire farouche: Un écrivain-peintre - Rodolphe Töpffer, auquel M. Pierre Kohler avait consacré en 1951 une étude, republiée dans le Bulletin de la Société d'études töpffériennes, nº 6, mai 1979, p. 2-7. Dans le numéro précédent de cette publication (nº 5, février 1979, p. 7) M. Paul Waeber apportait d'utiles précisions sur Töpffer et Rilliet-de Candolle, à propos des fameuses « lettres vertes ».

M. Douglas Siler prépare l'édition de la correspondance de James Pradier. Pour allécher les futurs lecteurs, il a publié (*Genava*, n.s., t. 27, 1979, p. 123-164) vingt-cinq lettres inédites établissant les rapports étroits qu'a entretenus avec Genève le célèbre sculpteur établi à Paris (James Pradier et ses amis genevois les Marin: Lettres, dessins et documents inédits).

La création il y a quelques années d'une société Henry Dunant a suscité des recherches sur le fondateur de la Croix-Rouge. C'est ainsi que M. Gabriel Mützenberg s'est intéressé à La famille de Jean-Henry Dunant : des grandsparents qu'il n'a pas connus (Bulletin de la Société Henry Dunant, nº 4 1979, p. 10-18), et a découvert des renseignements originaux sur l'arrière-grandpère Jean-Louis Dunant, de Collonge-Bellerive (1709-1781) et surtout sur Bernard Dunant (1746-1822), fils de celui-ci, et son épouse Anne Gravière (décédée en 1826). Bernard eut un procès avec son frère Daniel, fut emprisonné pour dettes vers 1798-1799; après avoir été recueilli par une dame Droin, dans les Rues-Basses, il quitta Genève pour s'installer à Paris où il refit fortune, et décéda, laissant quatre enfants, dont Jean-Jacques, père de Jean-Henry, et David. Ce dernier, « personnage singulier », qui fit preuve « d'un romantisme philanthropique et prêcheur » et édita les *Chroniques* de Bonivard, a tenu, enfant, un journal intime qui a permis à M. Mützenberg de faire un tableau de La vie quotidienne à Genève au lendemain de l'Annexion à travers le journal du collégien David Dunant (Revue du Vieux Genève, t. 10 1980, p. 10-18); outre des indications sur la famille Dunant, l'auteur met en évidence divers événements de celle-ci, et insiste sur les préoccupations religieuses de David Dunant et ses expériences de collégien.

Dans un agréable article, M. Lucien Fulpius présente Pellegrino Rossi chez les calvinistes (*Revue du Vieux Genève*, t. 10, 1980, p. 40-44); il y résume la période genevoise de la vie du réfugié catholique italien, qui épousera une protestante, Jeanne-Charlotte Melly, sera nommé professeur de droit à l'Académie, puis député au Conseil représentatif.

M^{me} Danielle Decrouez et M. Edouard Lanterno rappellent le souvenir des trois géologues Deluc A propos de Nummulites récoltées par des géologues genevois des XVIII^e et XIX^e siècles (Musées de Genève, nº 192, février 1979, p. 14-17). La Revue du Vieux Genève publie (t. 10, 1980, p. 6-7) la traduction de l'article consacré à Jacques-Laurent Agasse (1767-1849) par le Schweizerisches Künstler-Lexikon.

« M^{me} de Staël est mieux connue » depuis que de nombreux travaux ont été publiés sur elle. Quand bien même la comtesse de Pange estimait qu'il était trop tôt pour entreprendre une nouvelle grande biographie de l'illustre écrivain, M^{ile} Simone Balayé n'a pas hésité à se consacrer à « une réflexion d'ensemble... en suivant l'itinéraire intellectuel de M^{me} de Staël » et à « essayer de le dégager de ce que l'on sait de sa vie, de sa sensibilité et des orientations de sa pensée » (Madame de Staël. Lumières et liberté, Paris, Editions Klincksieck, 1979, 272 p.). Nous nous bornons à signaler ce bel ouvrage, dont une recension complète dépasse malheureusement le cadre de cette chronique. Les Staëliens ont reçu un numéro double des *Cahiers staëliens* (n.s., n^{os} 26-27, 1979, 167 p.) consacré à La réception de Delphine, soit à l'étude des diverses réactions que suscita la parution de ce roman, notamment à Genève et en France.

Continuant à s'occuper de Sismondi, M. Paul Waeber excite la curiosité de ses lecteurs en publiant Une lettre énigmatique de la veuve de Sismondi (Revue du Vieux Genève, t. 10, 1980, p. 19-22). Cette lettre de 1845 — postérieure de trois ans à la mort de l'écrivain — est adressée à un jeune homme qualifié de « cher Monsieur Simonde »; M. Waeber propose au lecteur un choix quant à l'identité de ce destinataire: fils naturel de Sismondi ou cousin éloigné, Charles-Louis Simond, né en 1823. « Aux amateurs et aux chercheurs de découvrir laquelle est la vraie. »

M. J.-J. Hemardinquer a évoqué Vieusseux critique de la Suisse (1812-1819) en publiant divers textes de ce Genevois établi en Italie faisant part de ses impressions de voyages en Suisse (*Revue suisse d'histoire*, t. 29, 1979, p. 399-406). M^{me} Eva Morgana révèle en traduction italienne un mémoire inédit de Mathilde Calandrini adressé à fin 1834 ou début 1835 à Enrico Meyer sur les expériences pédagogiques qu'elle avait faites à Pise (Inedito di Matilde Calandrini, dans *I problemi della pedagogia*, 1979, p. 567-580).

Il nous reste pour terminer à mentionner des études dont le dessein a été de rechercher l'influence d'auteurs étrangers sur des écrivains romands. Les pages rédigées par M. Guy Saudan Les historiens suisses romands et le roman historique de Walter Scott (*Etudes de lettres*, 1979, série IV, tome 2, p. 94-103) forment le second volet d'une étude sur Walter Scott et les historiens (*ibidem*, p. 79-93). L'auteur a voulu caractériser globalement l'attitude des historiens romands face à la nouvelle conception historique du romancier

écossais Walter Scott, soit l'expression des luttes fondamentales et de la dimension historique de l'aventure des individus. Or la réaction de ces historiens face à Scott présente la caractéristique de déboucher sur une nouvelle écriture romanesque, non académique, de l'histoire; ils ont des intentions édifiantes et patriotiques. L'auteur cite en particulier les noms de Didier, Bons, Rilliet de Constant, Fazy et Sismondi. Pour sa part, M. Paul Waeber a évoqué quelques Lecteurs et amis genevois d'Augustin Thierry: Amiel, James Galiffe, Sismondi, Jean d'Espine (Musées de Genève, nº 191, janvier 1979, p. 2-9). D'après des documents peu connus, l'auteur note les réactions qu'eurent les intéressés, surtout à la lecture de la Conquête de l'Angleterre, de Thierry, « historien du peuple et fondamentalement en quête de justice, tant sociale et actuelle qu'historique, face à la vieille et à la nouvelle école ».

Jacques Droin

XIX° siècle: II. 1846-1914

La dernière livraison de Genava (n.s., t. 27, 1979) est tout entière consacrée à l'art à Genève au XIXe siècle. M. Armand Brulhart ouvre ce monumental numéro en disséquant les composantes politiques, économiques, historiques, sociales ou littéraires qui présidèrent à la Naissance du concept de vieille ville au XIXº siècle à Genève (p. 7 à 32). Descendant de la colline dont l'enceinte matérielle et spirituelle avait éclaté, la classe dirigeante viendra s'établir dans Les Tranchées et les Bastions, premier quartier résidentiel de la Genève moderne (M. Rolf Pfändler, p. 33 à 82) et y abriter son image de marque en des hôtels et ensembles venus matérialiser un plan urbain conçu par Louis Brocher, Samuel Darier, Charles-Gabriel Diodati, Jacques-Elysée Gosse, Jean Franel, Charles Gampert, Emile Reverdin, entre autres. L'attribution d'une fonction de rappel historique à la vieille ville conduira à confier l'une des restaurations entreprises à Viollet-le-Duc à la chapelle des Macchabées (M^{11e} Leila El-Wakil, p. 83 à 100), restitution dont l'imaginaire et la projection sont lumineusement mis en évidence en une étude solidement charpentée. Places, squares et escaliers monumentaux des demeures bourgeoises seront peuplés par John Chaponnière, François Diday, Louis Dorcières, Charles Töpffer ou James Pradier de bustes tutélaires et d'évocations historiques ou mythologiques qui constituent bonne part du domaine de La sculpture à Genève au XIX° siècle (M. Claude Lapaire, p. 101 à 121). Il s'agit d'une contribution qui met en évidence et organise l'apport de la sculpture au paysage urbain, à la mémoire collective telle que la communauté ou les individus les instauraient, rappels et symboles. Apport qui se crée sous le regard de James Pradier dont les liens genevois se maintiennent: James Pradier et ses amis genevois les Marin. Lettres, dessins et documents inédits par M. Douglas Siler (p. 123 à 164). L'emblématique en son dépouillement sera celle qu'Antonio Canova fera figurer à La Grange: Pygmalion, serviteur

de deux maîtres par M. André Corboz (p. 165 à 175). Et l'éclectisme ou les choix de l'élite ordonneront Un cabinet de peintures à Genève au XIX° siècle : La collection Eynard. Essai de reconstitution (M^{11e} Renée Loche, p. 177 à 221). Les fonds de la BPU ont ici fourni, entre autres sources, les éléments d'une reconstitution très fouillée de la genèse de cet ensemble — un catalogue fondamental complétant cette étude. Les choix des Eynard n'intégraient pas les productions de L'école genevoise de peinture, un siècle plus tard. M. Maurice Pianzola (p. 223-230) voit Lugardon, Calame et Diday imposer l'expression picturale d'une culture qui se voudra nationale suisse, s'identifiant à des alpages et des héros nouveaux, ou presque, sur les côtes du lac et du Rhône et qui aboutira à Hodler, le peintre suisse « par excellence ». Au confluent d'influences plus exotiques, l'on trouvera Louis Rubio et Guillaume Guglielmi à Genève (M. Jean-M. Marquis, p. 231 à 241) offrant icônes et scènes de genre, portraiturant et enseignant, animant la Classe des Beaux-Arts. Le Cercle des Artistes les verra s'entretenir avec Henri-Frédéric Amiel dont le tome III du Journal intime a paru (M. Philippe M. Monnier et M^{me} Anne Cottier Duperrex, Lausanne, Editions L'Age d'Homme, 1979, 1326 p.), livrant le spectacle intériorisé d'une Genève en mutation où le regard rêveur du mémorialiste voit se dérouler remous de la politique fazyste et fièvres patriotiques, s'allumant pour faire rouler les tambours.

Les notes du spectateur assidu et compétent qu'était Amiel ont fourni quelques brins à l'élégant portrait d'une institution Histoire du Théâtre à Genève (M. Roger de Candolle, Genève, 1978, 305 p.), riche documentation illustrant l'évolution du goût lyrique, sous l'influence de mécénats tels que celui de David Barton. Le chef de la scène de Neuve se vit honorer d'Une lettre de Léo Delibes à Bergalonne à propos de « Lakmé » (M. Philippe M. Monnier, dans Musées de Genève, n.s., nº 199, p. 7-11) apportant ses conseils aux responsables de soirées telles que L'inauguration du Grand-Théâtre ou les émois d'une dame « bien-pensante », dans Revue du Vieux-Genève, t. 10, 1980, p. 23-25, par M. Eugène Louis Dumont.

Absents du foyer du Théâtre, des émigrés ou des fils de l'Entreprise, portaient en eux les contradictions, fécondes souvent, de l'esprit genevois. Enfant de Saint-Gervais, marqué tout aussi bien peut-être par James Fazy que par Jean-Jacques, par l'idéal social et la dynamique du progrès, Ninet, John. — Lettres d'Egypte, 1879-1882 (textes recueillis et présentés par M. Anouar Louca, Paris, Ed. CNRS, 1979, 290 p.), écrit au cœur des plantations de coton du Nil, des lettres qui reflètent l'énergie et l'altruisme d'un pionnier qui s'identifiera à ceux qu'il était venu coloniser. Paradoxalement, tel ne sera pas l'itinéraire d'Henry Dunant l'Algérien (M. Jacques Pous, Genève, Editions Grounauer, 1979, 293 p.) qui verra le porteur d'une vision humanitaire entraîné par la force d'inertie brutale d'une colonisation qui ne doute pas de sa légitimité et qui brise même certains de ses agents plus ou moins conscients. Dureté qui sera aussi celle, presque triomphante de Louis Favre — Deux Ecrits publiés et commentés par M. Bernard Lescaze (Chêne-Bourg, 1979, 93 p.) révélant en leur crudité les affrontements qui opposaient les chefs de l'industrialisation en cours, usant d'un matériel humain que travaillait sur un autre plan un Bakounine. Combats et Débats (M. Marc Vuilleumier, Collection historique de l'Institut d'Etudes Slaves, t. 26, 1979, p. 117-132) qui, dans les réunions de l'Internationale à Genève, tentait de capter ou d'isoler les minorités politiques agissantes, à son gré.

L'espace religieux et moral est celui où nous trouvons Ernest Naville. Correspondance. Tri, classement et catalogage (M^{me} Annick Ehrenström, Ecole de Bibliothécaire de Genève, 1979, dactyl.), travail faisant éloquemment resurgir le réseau d'idées d'une élite européenne, soucieuse d'ordre moral. Cette même élite qui devait reconnaître comme des siens, tardivement, le dernier avatar d'Henry Dunant, dont l'ombre pétrie d'ambiguïté occupe le devant de la scène dès l'instant où En 1895, Henry Dunant lança le culte de sa propre effigie (M. Roger Durand, dans Revue du Vieux-Genève, t. 10, 1980, p. 45-52). Relevons une Chronique bibliographique très complète sur les œuvres (Bulletin de la Société Henry Dunant, nº 4, 1979) que suscite de nos jours le héros qui a inspiré le très original Henry Dunant and Myself de M^{me} Sachiko Hashimoto (Henry Dunant Study Center, Tokyo, 1979, 317 p.) où le mythe reconduit à l'individu-support. Inconnue ou presque, agissant sur un terrain rude et plus terre-à-terre, Adèle Pélaz (1850-1940). Une demoiselle confidente de milliers de jeunes permet à M. Mützenberg (Certitudes, nº 83, mars-avril 1978, p. 18-22) de tracer le portrait d'une personnalité discrète qui offrit accueil et guidance à plus d'une vingtaine de milliers d'adolescents en ville de Genève.

La vie littéraire et érudite de la Genève du début du siècle impose d'évoquer la figure d'un éditeur qui servit les lettres romandes: Une vie au service du livre: Charles Eggimann, Editeur, Imprimeur et Libraire par M. Philippe M. Monnier, dans Librarium, vol 22, 1979, p. 78-89. Présentation de celui qui introduisit à Genève le style préraphaélite, encouragea des auteurs comme C. F. Ramuz ou des créateurs comme Daniel Baud-Bovy.

Dans Musées de Genève (n.s., nº 192, p. 19-22) De la rue Calvin aux Bastions. Le souvenir de Charles Eggimann une autre présentation sous la même plume a paru à l'occasion de l'exposition consacrée à cet éditeur par la BPU en 1979.

Signalons ici aussi l'œuvre des Cahiers Ferdinand de Saussure (t. 32, 1978, 163 p.) qui rendent compte régulièrement de la diffusion de la pensée et des publications qui sont consacrées de par le monde à l'inspirateur des « mots sous les mots » et de sa pénétration en de nombreux niveaux de la pensée contemporaine. De même, relevons dans cette chronique les publications consacrées l'an dernier par M. Gabriel Mützenberg au promoteur de l'Institut Rousseau Pierre Bovet: Pierre Bovet historien, dans Revue suisse d'histoire, t. 28, 1978, p. 346 à 350; Pierre Bovet, l'inventeur de l'école active, dans Revue du Vieux-Genève, t. 9, 1979, p. 23 à 27; et dans les Cahiers de l'Institut neuchâtelois, Pierre Bovet et l'école active, Neuchâtel, La Baconnière, 1978, 259 p.

Daniel Ryser

XX° siècle

Sur la vie intellectuelle et artistique, trois beaux ouvrages ont retenu notre attention.

Dans le domaine littéraire, la publication des actes du colloque consacré à Albert Béguin et Marcel Raymond (Paris, José Corti, 1979, 314 p.) tenu à Cartigny en septembre 1979, offre des textes qui révèlent la vivacité et la fécondité de ce que d'aucuns ont appelé l'« Ecole de Genève » réunissant des critiques littéraires qui ont fortement contribué au renouvellement de cette discipline à la suite de Marcel Raymond. Pourtant, les principaux intéressés semblent récuser cette appellation pour caractériser un groupe de critiques liés entre eux avant tout par des rapports d'amitié davantage que par une égale subordination à une méthode; M. Jean Starobinski n'en précise pas moins que: « Si l'enseignement, la recherche de Marcel Raymond traversent le positivisme historique pour s'en éloigner, pour se porter au-delà, eh bien! prenons cela comme un dénominateur commun des Genevois. Et d'avoir adopté cette attitude métapositiviste, de s'être intéressé aux itinéraires de l'esprit suffit à constituer une certaine relation d'affinité, même si les styles diffèrent » (p. 257). Décrivant la fonction de la méthode historique dans l'interprétation des œuvres poétiques qui aboutit à un « dépassement de l'histoire », M. Starobinski montre comment chez Raymond et Béguin: « L'interrogation des œuvres dans leur dimension historique conduit à percevoir plus intensément la vie présente, l'instant de crête de notre propre devenir, dans le monde qui nous environne» (p. 45). Tant les communications que les débats qu'elles suscitèrent constituent un apport original et précieux aux démarches possibles d'interprétation d'une œuvre poétique ou littéraire.

Avec Maurice Barraud (Lutry, Editions Marendaz, 1979, 107 p.) M^{me} Renée Canova et M. Bernard Wyder nous convient à découvrir la vie et l'itinéraire artistique d'un peintre genevois dont les œuvres s'échelonnent tout au long de cette première partie du XX^e siècle (1910-1954). Une cinquantaine d'illustrations éclairent l'évolution de l'artiste et la variété de ses prestations d'illustrateur (dont « Aline » et le « Petit Village » de Ramuz), de peintre mural (« La paix des Monts » à la gare de Lucerne, détruite par l'incendie) la scène lacustre « Harmonie » d'une salle du Palais des Nations, le « Nicolas de Flüe » des archives de Schwytz) et de nombreuses lithographies et huiles ayant très souvent la femme pour thème. Quelques pages sont consacrées au poète-écrivain (quelque cinq ouvrages) que fut ce peintre d'une grande fécondité puisqu'il a créé quelque trois mille toiles, plusieurs décorations monumentales, des milliers de dessins et autour des trois cents eaux-fortes et lithographies.

Passons au troisième ouvrage: La vie musicale à Genève au vingtième siècle. I, 1918-1968, Genève, Georg, 1979, 404 p. C'est une solide étude de M. Claude Tappolet qui fait suite à La Vie musicale à Genève au dix-neuvième siècle (1814-1914). Genève, A. Jullien, 1972 (MDG, t. 45). Il s'agit

XX^e SIÈCLE 445

d'un bilan des activités musicales — créations d'orchestres, de chorales, de cours de musique, etc. — incluant une sorte de répertoire des programmes exécutés à Genève que l'auteur réussit fort heureusement à situer dans la perspective de l'époque en les accompagnant d'appréciations de critiques musicaux ou de spectacles de la période concernée. Il décrit aussi les diverses péripéties qu'a connues l'Orchestre de la Suisse romande au cours de son existence — ses heures de gloire, mais aussi les passages à vide —, les projets et les réalisations dans les divers modes d'expression musicale ainsi que dans l'enseignement. Il montre comment l'activité musicale se ressent fortement de la conjoncture générale qu'elle soit politique ou économique. Genève, capitale du monde en tant que siège de la Société des Nations, va devenir un haut lieu d'expressions musicales et théâtrales à travers les festivals internationaux de musique (en 1927, 1929, 1930 et 1931) qui font affluer vers Genève les plus célèbres formations de l'époque. Il faudra attendre la relance de Genève comme centre d'organisations internationales après la Deuxième Guerre mondiale et notamment la tenue des désormais célèbres Rencontres internationales pour que la «ville des Nations» redevienne un foyer culturel et artistique. Enfin, dans le domaine de l'enseignement de la musique, un effort impressionnant a été effectué avant d'aboutir en août 1971 au regroupement des diverses institutions concernées en une Fédération des Ecoles genevoises de musique, qui marque une étape importante dans la socialisation de l'enseignement musical à Genève.

La partie descriptive et analytique étayée de références et de notes détaillées est complétée de plusieurs annexes: textes critiques ou rapports, statuts de sociétés, tableaux des comptes de représentations ou d'ensembles ainsi que des documents iconographiques allant de caricatures de personnalités de la vie musicale genevoise aux programmes de divers orchestres ou ensembles.

Sur l'un des grands animateurs de la musique à Genève, on trouve aussi quelques témoignages écrits et d'interviews (du critique musical Franz Walter et du musicien Jean von Arx) dans Ernest Ansermet, magnifique et terrible, de M. Roger d'Ivernois (Ex Libris, nº 3, mars 1979, pp. 9-14).

Signalons encore au chapitre de la vie intellectuelle la publication de trois exposés prononcés à l'occasion de la commémoration du dixième anniversaire de la mort du philosophe Charles Werner dans la Revue de Théologie et de Philosophie, t. 111, 1979, p. 253-278. M. René Schaerer, dans Charles Werner, Historien de la philosophie montre que si la réflexion de son maître est « indissociable des grandes doctrines d'autrefois », elle n'est pas obstinément tournée vers le passé », même si pour lui « la pensée grecque est la source et le modèle de toute vraie conception de l'univers ». « L'itinéraire historique de la pensée humaine » que Werner propose « est celui d'une aventure de l'esprit qui se cherche, se trouve, se dépasse et se fourvoie » (p. 259). Pour sa part, M. Daniel Christoff parle de Charles Werner, le professeur et le métaphysicien. « L'exactitude de la parole », « l'autorité dans l'exposé des doctrines, la simplicité et la clarté, l'art d'aller à l'essentiel »... ont fait de lui un excellent maître. Le philosophe rivé au modèle grec et surtout aristotélicien — ce qui est exceptionnel de la part d'un penseur pro-

testant — s'est préoccupé, tout au long, de l'affirmation de l'unité, de l'harmonie profonde de l'être; d'où ses exposés critiques sur la philosophie moderne, notamment celle de Kant et des courants qui en sont issus, à laquelle il reproche de réduire la conception de l'homme à une seule dimension — celle du sujet; d'où aussi ses efforts en vue de proposer une nouvelle expression philosophique restaurant l'antique harmonie entre la liberté des êtres et l'unité du principe divin — la vision de la totalité de l'être — qu'il tente de traduire dans son Essai d'une nouvelle monadologie (1958). Aussi est-ce dans la dimension religieuse qu'il faut situer la démarche du philosophe genevois, dimension que dégage M. Gabriel-Ph. Widmer dans son exposé sur La pensée religieuse de Charles Werner pour qui « la religion est l'acte essentiel de l'homme » (p. 271). Sans être cependant passé par des études de théologie, Werner s'est préoccupé en philosophe de «l'homme et la religion». « Ainsi métaphysique et religion, raison et foi » ne sont pas incompatibles comme tend à l'affirmer la philosophie moderne, car pour lui la raison est « une puissance concrète d'harmonie, unie à la nature qu'elle achève ». Raison et Foi manifestent, chacune selon sa voie propre, « la réalité profonde de l'être » (p. 273). Autrement dit, selon Werner, « la philosophie et la religion ont le même contenu: c'est la même vérité qui se trouve exprimée de deux manières différentes » (p. 272).

Si la littérature, la peinture et la musique constituent l'essentiel des loisirs culturels d'une bonne part de la société, c'est justement à l'étude des pratiques des loisirs actuels à Genève comme réponses à l'aspiration non plus d'une minorité, mais d'une majorité à l'épanouissement personnel qu'est consacré le nº 12 d'août 1979 des Cahiers du Service de la recherche sociologique: De l'aventure à l'institution : les centres de loisirs genevois, (212 p.). Les auteurs - MM. Dominique Felder et Michel Vuille - analysent les aspects socio-historiques, politiques, organisationnels des loisirs et notamment le système des centres de loisirs genevois qui connaissent un fort développement de leurs activités à la suite de la vague d'aspirations à la démocratisation culturelle de la fin des années soixante; de fait, en 1978, on comptait sur l'ensemble du canton 19 centres de loisirs et jardins Robinson. L'intérêt de cette étude, en plus des données chiffrées sur les activités des centres de loisirs, c'est qu'elle « cherche à mettre en évidence les projets et les modes d'intervention des divers acteurs sociaux ainsi que l'évolution du rapport des forces entre eux au cours des quatre périodes qui constituent les étapes du processus d'institutionnalisation des centres de loisirs: le temps des promoteurs et des pionniers, les premières expériences, l'ère politique et l'âge de raison » (p. 8). C'est ainsi qu'on y trouve une bonne documentation sur les débats politiques non dénués de passions qu'ont suscités certaines mesures officielles prises tant dans la consolidation des centres proprement dit que dans l'élaboration d'un statut des animateurs.

Pendant la décade qui suit mai 1968, ce n'est pas seulement dans le domaine des loisirs que les besoins s'élargissent; il suffit de feuilleter l'esquisse historique de 45 pages publiée par M. Marc Chouet, ancien doyen au Collège de Genève, intitulée Le Collège de Genève de 1969 à 1979 (Genève, 1979),

XX^e SIÈCLE 447

pour se rendre compte du rythme inédit de développement qu'a connu l'enseignement genevois: « Aux futurs historiens de l'école genevoise, les années soixante de ce siècle, écrit M. Chouet, apparaîtront sans doute comme les plus importantes depuis la création du Collège de Genève en 1558 ». En moins de dix ans, des mesures ont été prises qui distingueront profondément les générations formées avant 1968 de celles qui vont suivre. Il y eut la fusion du Collège et de l'Ecole Supérieure de jeunes filles et la création de sept établissements de type gymnasial impliquant la généralisation de l'éducation mixte ainsi que la création de nouvelles sections d'enseignement. L'explosion démographique qui se répercute au niveau du Collège par l'augmentation des effectifs de 2850 élèves en 1969 à plus de 4900 en 1979 est un élément qui permet de saisir la nécessité devant laquelle se sont trouvées les autorités scolaires de remodeler le système d'enseignement; l'autre élément, tout aussi important, résulte de l'évolution des sociétés industrielles exigeant davantage de cadres spécialisés. La brochure reproduit un tableau des effectifs du Collège en indiquant la répartition par établissement et par sections; l'historien regrette de ne pas y avoir trouvé un tableau marquant aussi l'évolution en dix ans des types de formation empruntés par les élèves ainsi que des données parallèles sur les diplômes de maturité délivrés.

Dans le domaine social, signalons la brochure d'une quinzaine de pages de M^{me} Droin-de-Morsier, commémorant les Cent Ans d'Histoire de l'Association Joséphine Butler 1879-1979 (Genève, 1979). Créée initialement sous le nom d'Association du Sou pour l'œuvre du relèvement moral, le 19 mars 1879, par M^{me} Betsy Cellérier, elle se rattachait à la Fédération britannique et continentale pour l'abolition de la prostitution, animée par J. Butler; elle postulait l'établissement d'une seule loi morale valable aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Cette Fédération avait d'ailleurs pris l'initiative d'un congrès qui réunit quelque cinq cents personnes à Genève d'où sortit l'Union internationale des Amies de la Jeune Fille. A Genève, l'association se signala par la création d'un foyer d'accueil et s'associa, au plan suisse, aux efforts en vue d'une législation abolissant les maisons closes et, au plan international, à la lutte contre la prostitution.

On change totalement de registre avec Combats pour la dignité ouvrière (Genève, Grounauer, 1979, 195 p.) de M. Lucien Tronchet qui raconte le milieu de son enfance, de son apprentissage avant de consacrer l'essentiel de ses souvenirs à la lutte syndicale qu'il a menée sans relâche pendant plus d'un quart de siècle. Son témoignage montre la raideur des positions de certains patrons et leur assurance de pouvoir se jouer de l'ouvrier, de sa misère, de sa faiblesse de résistance. Tronchet montre les cas où à force d'actions directes, d'éclats, il a contribué à donner aux ouvriers foi en eux-mêmes, en la justesse de leurs revendications, et par la mise sur pied de moyens de solidarité, rendu le défi syndical crédible. Si trop d'entrepreneurs avaient encore la conviction que le lock out suffisait à ramener l'ouvrier récalcitrant à la raison, les actions conduites par Tronchet semblent avoir contribué à modifier cette attitude qui s'était avérée catastrophique pour certaines entreprises. Le syndicaliste raconte comment progressivement les hommes poli-

tiques qui avaient trop tendance à épouser systématiquement la cause des patrons — ce qui se traduisait par l'envoi de troupes au premier appel au secours d'un patron en difficulté — en vinrent à assumer un arbitrage entre partenaires sociaux. Il cite ainsi le cas en 1928 où l'Etat bourgeois intervint, par le Conseiller d'Etat Moriaud, pour inciter les patrons à accepter les conditions salariales revendiquées par les maçons: « Moriaud ne mâcha pas ses mots pour dire aux patrons qu'ils avaient tort » (p. 50). En 1946, Albert Picot interviendra aussi en arbitre pour mettre un terme à la grève des ouvriers du bâtiment qui aboutit après des échauffourées en ville à l'acquisition des congés fériés payés (p. 182).

Les activités de Tronchet et de ses camarades en faveur de l'Espagne républicaine durant la guerre civile sont esquissées, notamment l'organisation d'un « office ibérique d'expansion économique » qui associe les coopératives suisses de consommation à l'achat de produits catalans (p. 116). A l'aube de la Deuxième Guerre mondiale, l'anarchiste Tronchet refuse le service militaire, ce qui lui vaut une arrestation et un procès. Il reproduit ici la longue déclaration qu'il a prononcée devant le Tribunal militaire de la première division à Lausanne, le 6 mars 1940. Il s'agit d'une véritable illustration de l'idéal anarchiste qui lui permet de justifier son refus d'entrer dans l'armée pour un combat qui n'est pas le sien: « Ces oppresseurs, quels qu'ils soient, sont odieux, et contre tous je lutterai toujours de toutes mes forces ». — «Je ne suis pas un citoyen passif; car j'ai participé activement à la vie publique sur un autre plan que le vôtre, et j'entends continuer » donne-t-il à entendre à ses juges dont il est conscient qu'ils apprécieront sa position selon des critères opposés aux siens: «Les conceptions de vos semblables nous ont conduits à la guerre; il est donc naturel que vous défendiez vos frontières » (p. 144).

Libéré en février 1941, le syndicaliste genevois ne reste pas inactif durant cette guerre; il contribue à sa façon à la défense du pays, en mettant sur pied dans le cadre du Plan Wahlen une coopérative agricole entre Meyrin et Cointrin qui permit à de nombreux ouvriers au chômage d'échapper aux camps de travail. L'anarcho-syndicaliste Tronchet n'est pas tendre, pas plus pour les camarades communistes qu'il accuse de diviser la classe ouvrière, à nouveau à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, que pour les protagonistes de la « Paix du travail » qu'il qualifie « d'escroquerie morale qui doit assurer juridiquement l'asservissement et l'exploitation des salariés » (p. 180); il n'épargne pas certains chefs syndicalistes (un Conrad Ilg par exemple) qui se sont illusionnés sur l'efficacité de leur stratégie et qui ont contribué à paralyser l'action politique du PSS. S'il reconnaît aux socialistes un idéal commun de justice sociale et de dignité humaine (notamment dans son hommage à Charles Rosselet (p. 173-175), il ne partage pas leur foi dans le réformisme et l'évolutionnisme social ni leur opposition à l'action directe. L'ouvrage s'achève sur un bilan critique de la fameuse « Paix du Travail » (complété d'un exposé de la Grève générale de 1918 qui n'a rien d'original). Pourquoi le leader syndicaliste se montre-t-il si discret sur la période du deuxième après-guerre qui fut particulièrement agitée, notamment sur les nouvelles divisions du

XX^e SIÈCLE 449

mouvement syndical à l'échelle internationale à la suite de la Guerre froide et durant laquelle il exerça des responsabilités qui dépassaient largement le cadre genevois?

Quant à la position ou au rôle de Genève dans la politique internationale, signalons la parution du premier volume de la collection de Documents diplomatiques suisses (volume 7, tome 1 — 11 novembre 1918 au 28 juin 1919 — Berne, Benteli, 1979, LXXVIII + 964 p.) dans lequel on voit émerger à travers les documents publiés la nouvelle vocation internationale de Genève, choisie par la Conférence de la Paix de Paris en 1919, comme siège de la Société des Nations. Que ce choix n'ait pas été facile atteste le mérite qui revient à des hommes politiques, diplomates, journalistes et professeurs genevois — Gustave Ador, William Rappard, Alphonse Dunant, Georges Wagnière, Charles Borgeaud, Lucien Cramer, Paul Logoz, William Martin — dont le rôle a été en outre tout à fait exceptionnel au moment où il fallait approcher les responsables des puissances victorieuses pour obtenir d'eux la reconnaissance à la fois de la neutralité suisse et de sa compatibilité avec le nouvel ordre international que concrétiserait la Société des Nations. Le service rendu à la Suisse par ces Genevois à des titres divers est hors de proportion par rapport au poids du canton dans l'ensemble helvétique. Mais que simultanément les intérêts de Genève aient été particulièrement bien défendus par ces Genevois investis de responsabilités nationales, cela ressort aussi des documents publiés; certes l'image de Genève, les liens personnels de ces Genevois avec de nombreux hommes politiques des puissances victorieuses, les activités du Comité international de la Croix-Rouge pendant tout ce premier conflit mondial ont constitué autant d'atouts qui ont fortement contribué à convaincre les protagonistes du nouvel ordre mondial réunis à Paris, de la nécessité de maintenir la Suisse dans sa neutralité perpétuelle et de lui confier le siège de la nouvelle organisation de coopération internationale.

Le nouveau rôle international dévolu à Genève, siège de la Société des Nations, lui attire tout ce que le monde compte alors de représentants d'Etats, de peuples en lutte pour leur émancipation, de groupes ou d'individus partisans de telle ou telle idée de coopération internationale ou de revendications politiques, sociales, culturelles, etc. De ce rôle, nous en avons donné un aperçu à travers l'étude d'un cas particulier: Le Mouvement national arabe à Genève durant l'entre-deux-guerres, dans Relations internationales, nº 19, automne 1979, p. 329-354. Le constat que nous avons pu dresser est le suivant. Si la Suisse et Genève en particulier ont été depuis longtemps le lieu de refuge de nombreux hommes politiques de tous bords, les Orientaux (Egyptiens et Ottomans) qui ont des difficultés avec leurs gouvernements, commencent à apprécier l'hospitalité de la Suisse vers la fin du XIX^e siècle. Or, c'est à partir du moment où Genève est reconnue «capitale du monde» que des représentants de peuples en lutte, de partis nationalistes affluent vers Genève, voire s'y installent et y publient des revues ou bulletins qui sont censés faire entendre leur cause à l'opinion publique internationale. Dans notre contribution, nous avons présenté trois de ces instruments de diffusion de la cause

arabe publiés à Genève: La Revue du Maghreb, La Tribune d'Orient et La Nation arabe — qui constituent trois sources originales sur l'expression des revendications des peuples arabes et musulmans durant une période où ils se trouvaient tous sous l'emprise plus ou moins directe de puissances européennes.

Antoine FLEURY